

**HORAIRES TENANT LIEU DE CONVOCATION**

La CARTE « mon pass campus » sera exigée lors de chaque épreuve ainsi que le NUMERO D'ANONYMAT : A + 6 CHIFFRES

**2016/2017**

L'utilisation ou non des calculatrices (sans fichier) ainsi que des documents est précisée sur chaque sujet.

Appels	Dates	Horaires	Intitulé de l'épreuve	Lieu	Type d'examen	Enseignants
	le 28/11 pour les groupes 2 et 3 le 30/11 pour le groupe 1		MTU	remise du dossier en main propre ou dans le casier de l'enseignant	dossier	A.V Auzet, S. Glatron
8h15	lundi 2/01/2017	8h30-10h30	Statistiques	ATRIUM AT9	écrit	G. Najjar, P. Kastendeuch
9h45	mardi 3/01/2017	10h-12h	La Planète terre (PK et LS)	Petit amphi de Maths	écrit	L. Schmitt, P. Kastendeuch
9h45	jeudi 5/01/2017	10h-12h	Les Hommes sur la terre	ATRIUM AT8	écrit	F. Paulus, J. Hirtzel
12h45	mardi 10/01/2017	13h-15h	Cartographie thématique	Grand amphi de Maths	écrit	A. Serradj, E. Propeck
11h45	mercredi 11/01/2017	12h-14h	Epistémologie et Histoire de la Géographie	Amphi Viaud Psychologie	écrit	D. Ertlen, A. Piombini
13h15	jeudi 5/01/2017 et 12/01/2017	13h30-18h	UE de découverte			

Lieux : ILB Amphi Institut le Bel, 4 rue Blaise Pascal  
Amphi Viaud Faculté de Psychologie, 12 rue Goethe  
Petit et grand amphis UFR Maths, 7 rue René Descartes  
AT8 et AT9 16 rue René Descartes

Chaque candidat :

- doit se présenter 1/4 d'heure avant le début de l'épreuve. L'entrée de l'étudiant dans la salle d'examen est exclue au-delà de la 1ère heure de l'épreuve, ou de la moitié de l'épreuve lorsque la durée de celle-ci est inférieure à 2 heures. L'étudiant retardataire ne bénéficie d'aucune durée supplémentaire de préparation.
- doit être muni des documents nécessaires à son identification (la carte "Mon Pass Campus" est obligatoire) et de son numéro d'anonymat (A +6 chiffres)
- doit identifier sa copie en y inscrivant EXCLUSIVEMENT son numéro d'anonymat (A XXXXXX) ou à défaut le numéro de sa carte « mon pass campus »,  
**TOUTE COPIE NON OU MAL ANONYMEE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE PAR LE JURY.**
- ne doit apporter ni livre, ni papier même dépourvu de toute inscription, à moins de les remettre au personnel de surveillance avant la distribution des sujets,
- doit rendre sa copie, même s'il s'agit d'une copie blanche
- ne peut revenir dans la salle d'examen après l'avoir quittée en ayant rendu sa copie
- L'utilisation ou non des calculatrices (sans fichier) ainsi que de documents est précisée sur chaque sujet.
- L'usage des téléphones et des ordinateurs portables est strictement interdit.

**AUCUN ETUDIANT N'EST AUTORISÉ À QUITTER LA SALLE D'EXAMEN PENDANT LA PREMIÈRE HEURE DE L'ÉPREUVE  
OU PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DE L'ÉPREUVE, LORSQUE LA DURÉE DE CELLE-CI EST INFÉRIEURE À 2 HEURES.**